ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ET CONSEIL

D'ADMINISTRATION DU 20 MAI 2019 :

L'ensemble des résolutions ont été adoptées.

Résultats de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société Aéroports de Paris.

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société Aéroports de Paris s'est tenue le 20 mai 2019 à Paris, sous la présidence de M. Augustin de Romanet.

Elle a rassemblé 3691 actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance, soit 88,38 % du total des actions disposant du droit de vote. Ils ont approuvé l'ensemble des résolutions qui leur ont été soumises par le Conseil d'administration, et notamment le versement d'un dividende de 3,70 euros par action ayant droit au dividende au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 (soit un dividende total maximum de 366 154 227,40 euros).

Compte tenu de l'acompte sur dividende d'un montant de 0,70 euro par action ayant été mis en paiement le 10 décembre 2018 et représentant un montant de 69 266 049,30 euros, le solde du dividende distribuable au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élève à 3,00 euros par action, soit un montant maximum de 296 881 806 euros.

Le solde du dividende a été mis en paiement le 11 juin 2019.

Renouvellement du Conseil d'administration

L'Assemblée générale a délibéré sur la nomination et le renouvellement pour une durée de cinq ans d'administrateurs et de censeurs et a approuvé :

- les renouvellements de mandat d'administrateur de Monsieur Augustin de Romanet, de Madame Jacoba van der Meijs, de Monsieur Jacques Gounon, des sociétés VINCI et Predica Prévoyance Dialogue du Crédit Agricole;
- les nominations de Madame Fanny Letier, de Monsieur Dirk Benschop en qualité d'administrateur;
- la ratification de la cooptation de Monsieur Christophe Mirmand en qualité d'administrateur ;
- les renouvellements de Mesdames Christine Janodet et Anne Hidalgo en qualité de censeur ;
- Les nominations de Madame Valérie Pécresse et de Monsieur Patrick Renaud en qualité de censeur.

Enfin, la représentation au sein de votre Conseil sera équilibrée entre les hommes et les femmes avec un taux de féminisation proche de 50 %. Les administrateurs élus par les salariés sont exclus du calcul.

Les résultats complets des votes, les présentations ainsi que la retransmission de l'intégralité de l'Assemblée générale ordinaire sont sur le site internet du Groupe ADP à l'adresse suivante : https://www.parisaeroport.fr/groupe/finances/actionnaires-individuels/assemblee-generale/assembl%C3%A9e-g%C3%A9n%C3%A9rale-2019 .